



Vie municipale

Vie quotidienne

Environnement

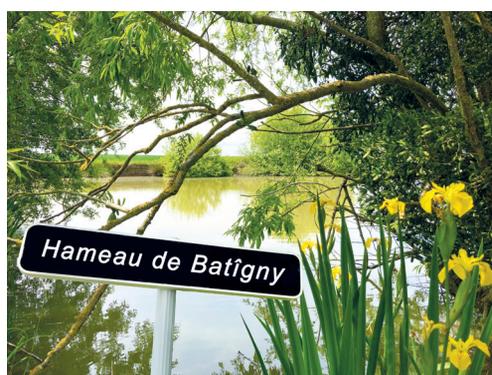
Jeunesse

Culture

Manifestations

Bulletin **Andrésien**

juillet 2022





É d i t o

Chères Andrésiennes, chers Andrésiens, chers administrés,

La fin de l'année scolaire pour nos petits Andrésiens approche doucement mais sûrement. Elle s'accompagne des traditionnelles festivités auxquelles la population est chaleureusement invitée dont la « Fête nationale ». Il ne faut pas oublier toutes les manifestations culturelles et associatives qui vont rythmer les semaines à venir. Celles-ci sont essentielles car elles participent au dynamisme de notre commune et font de St André de l'Eure une ville où le vivre-ensemble prend tout son sens.

Cette période constitue le prélude aux vacances d'été. Chaque administré va pouvoir profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités après des mois difficiles liés au contexte sanitaire et économique. Néanmoins, continuez à prêter la plus grande attention, la pandémie reste toujours présente.

Le vote du budget de la commune pour l'exercice budgétaire 2022 a été discuté lors du conseil municipal du mercredi 23 mars dernier. Ceci est toujours un moment important, car il demande un travail de gestion rigoureux de la part des élus et du personnel communal.

Dans un contexte difficile et exigeant, où les subventions de l'État se raréfient, où les besoins en termes d'investissements sont nombreux, la majorité de l'équipe municipale, une fois de plus, fait le choix de ne pas faire supporter aux Andrésiens la baisse des aides de l'État par une augmentation de la taxe foncière et de la part communale des impôts locaux. L'augmentation des énergies (électricité, gaz, carburant) et de tous les types de fluides, va avoir un impact très important dans le budget, difficile à chiffrer aujourd'hui.

Sans vouloir être visionnaire, il est cependant nécessaire de bien anticiper l'avenir en programmant certes des investissements mais en veillant simultanément au juste équilibre entre préservation de l'environnement et cadre de vie. Le tout, en maîtrisant les coûts de fonctionnement comme ceux d'investissement. La mairie essaie également d'accompagner au mieux l'arrivée des nouveaux habitants et de satisfaire les besoins de la population.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices.

Franck Bernard, Maire

Vice-Président à l'Equilibre territorial et social de l'Habitat de l'agglomération « Evreux Porte de Normandie ».

Sommaire

Juillet 2022



Vie municipale

- 03 Vos démarches
- 04 Travaux
- 05 Tribunes d'expression



Vie quotidienne

- 06 Budget prévisionnel 2022
- 07 Création de gîtes



Environnement

- 08 Silence on passe !
- 09 Fleurissement de printemps
- Nouvelle organisation des S.T.
- 10 La gestion différenciée
- 11 Circuit touristique des 3 forêts



Jeunesse

- 12 Service enfance-jeunesse
- 13 Remise d'ordinateurs au Collège



Manifestations

- 14 La journée des métiers
- Le café des parents
- 15 Grands événements à noter

dossier p16 : Mini-entreprise "ecosmetic's"
17 Un peu d'histoire

- 18-19 Agenda du 2^{ème} semestre 2022

Infos

MODIFICATION DES HORAIRES



**A COMPTER DU LUNDI 30 MAI,
LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
AU PUBLIC CHANGENT :**
DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H30
FERMETURE AU PUBLIC LE LUNDI MATIN.
INCHANGÉS LE SAMEDI DE 9H À 12H

RAPPEL

carte d'identité - passeport

Sur rendez-vous uniquement, par téléphone au 02.32.32.87.00 du lundi au vendredi.

Vu l'affluence des demandes, merci de vérifier la date de validité de vos pièces et de prévoir un délai de quelques mois pour obtenir un rendez-vous.

C.C.A.S.

Si vous avez 70 ans ou plus et que vous êtes non imposable ou imposable jusqu'à 200 € :
Pensez à apporter votre avis d'imposition au service C.C.A.S. afin de bénéficier du bon de fin d'année avant le 30 novembre de l'année. (Pensez à fournir chaque année votre nouvel avis d'imposition).

Vos démarches

Le cimetière communal

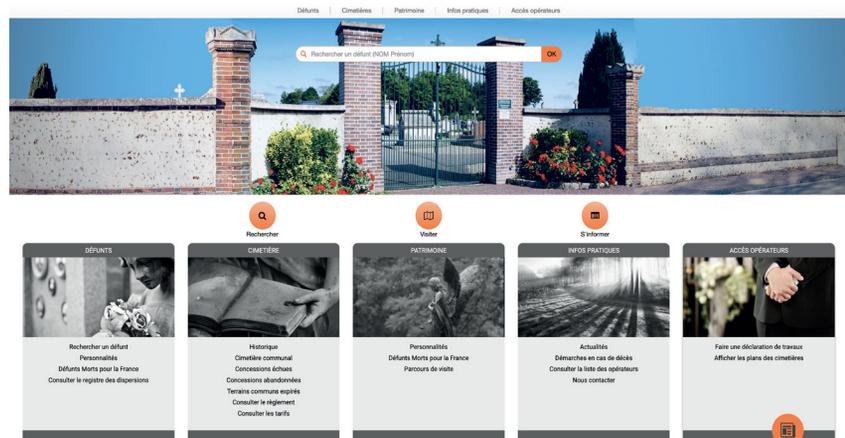
Le cimetière communal est en cours d'actualisation. A cet effet, la Mairie a acquis un logiciel professionnel permettant de réaliser une mise à jour la plus complète possible des sépultures. Le cimetière est désormais directement accessible en ligne depuis le site internet de la commune (onglet «La mairie»/rubrique «démarches administratives - Cimetière») <https://cimetiere.gescime.com/saint-andre-de-l-eure-cimetiere-27221>. Les familles peuvent ainsi localiser un défunt, consulter la liste des concessions échues...

Cette mise à jour permettra à terme une meilleure gestion des emplacements, que ce soit pour l'attribution des nouvelles concessions ou pour leur reprise. Dans cette optique, les durées des nouveaux emplacements passeront également de 30 et 50 ans à 15 ans et 30 ans.

Actuellement, le cimetière compte environ 1 400 sépultures, dont 118 concessions échues et environ 200 pouvant faire l'objet d'une procédure de reprise pour état d'abandon. Des panneaux seront disposés sur les sépultures pour informer les concessionnaires ou leurs ayants-droit de l'arrivée à terme du contrat. En cas de non renouvellement, les emplacements seront repris pour les mettre à disposition de nouvelles familles.

Enfin, un projet d'extension du site cinéraire est en cours avec la création d'un deuxième jardin du souvenir et l'implantation de cavurnes pour permettre d'élargir le choix de destination des cendres des défunts.

La Mairie se tient à disposition des familles pour toutes informations.



Vos démarches d'urbanisme dématérialisées

Demandes de permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme ... Le guichet unique est accessible à tout moment.

Pour déposer ma demande en ligne :

1. Je me rends sur la plateforme dédiée à l'adresse : <https://demarche-urbanisme.epn-agglo.fr/Login/Particulier>
2. Je crée un compte pour me connecter à la plateforme
3. Je dépose ma demande en ligne via la procédure guidée
4. Je peux suivre l'avancement de ma demande

La fin du papier ? Non. Le dépôt de dossier papier sera toujours possible en mairie aux jours et horaires d'ouverture.

Travaux



Tel : 09 72 98 22 49
Port : 06 87 69 70 25

RESTOS DU COEUR

Après l'incendie des Restos Du Cœur du 4 mai 2017, nous avons relogé en urgence cette association reconnue d'utilité publique dans un bâtiment provisoire.

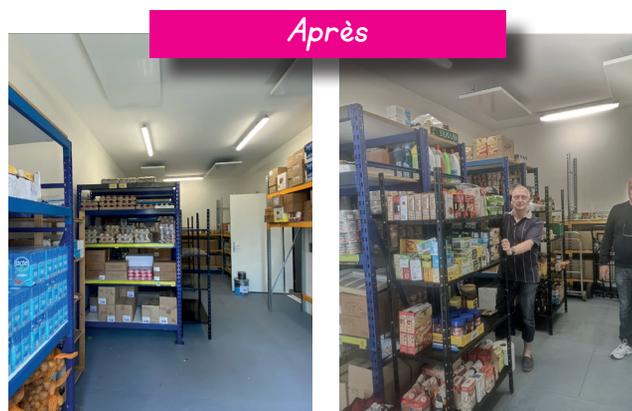
Suite au déménagement du Secours populaire au 61 rue du Chanoine Boulogne dans un local plus adapté, nous avons rénové et agrandi ce bâtiment en prenant une partie des ateliers des Services Communaux. Il aura fallu 5 mois de travaux pour la rénovation et la mise aux normes de cette partie de bâtiment qui s'élève à 165 000€ subventionné à 40% de Fond de Concours.

Sur une surface de 70m², vous y trouverez un espace de confidentialité, un espace de convivialité, un espace de stockage et des sanitaires. Le tout isolé aux normes en vigueur.

C'est environ 60 familles qui sont accueillies depuis le 1er juin dans ce local au 1 rue Dubois après 5 mois de travaux.



Avant



Après

LES SERVICES TECHNIQUES ONT TRAVAILLÉS SUR :

- Rénovation des logements de l'Hôtel de Ville et mise en location.
- Poursuite des changements des luminaires en leds (dont 500 néons offerts par EPN).
- Remise en état du logement au stade.
- Rénovation de la rampe d'accès à la mairie.
- Travaux de modification des bureaux de l'accueil/service population.
- Mise en place d'un système d'insonorisation au restaurant scolaire « Les Petits Loups ».
- Réfection du sol de la salle du Vicomte par la pose d'une résine.
- Pose de portique pour limiter les accès au skate Parc, Aérodrome, Jardins Andrésien.



Rénovation rampe d'accès



Résine sol Vicomte Beloeil

LES ENTREPRISES SONT INTERVENUES POUR :

- Mise en peinture des menuiseries de la maison médicale (Cursus).
- Pose d'une alarme au Château Drouet (TT Sécurité).
- Changement de la chaudière du Vicomte Beloeil (Auxillium).
- Ignifugeage des murs de la chaufferie (IFS).
- Étanchéité du préau de l'école du Château (Ent. Renard).
- Étanchéité de la toiture des locaux du rugby (Ent. Renard).



Étanchéité préau école du Château

Tribunes d'expression

MAJORITÉ MUNICIPALE

Andrésiennes, Andrésiens,

Il nous semble important de vous expliquer notre décision de fermer le centre de loisirs trois semaines au mois d'août.

L'équipe du service enfance-jeunesse a été présente durant toute la période de COVID en accueillant les enfants dans le respect des règles sanitaires. Il a fallu réorganiser le fonctionnement du service, ce qui a nécessité une amplitude de travail plus importante avec des coûts plus élevés et un nombre important d'heures supplémentaires et congés cumulés. En effet nous n'avons pas recruté de personnel extérieur afin d'éviter un brassage au sein des structures.

La réglementation nous impose des critères stricts d'encadrement qui sont parfois difficiles à mettre en place d'où la complexité à recruter des saisonniers.

Le choix que nous avons dû faire n'est pas sans conséquence mais nécessaire au bon fonctionnement futur du service.

Nous sommes conscients que cette décision tardive impacte votre organisation et travaillons déjà sur l'élaboration du calendrier à venir.

Des animations variées et diverses sont prévues tout au long de cette fin d'année pour partager ensemble des moments de convivialité.

Nous vous souhaitons un bel été.

OPPOSITION MUNICIPALE



Chères Andrésiennes, chers Andrésiens,

Nous continuons nos actions au sein du conseil municipal avec encore et toujours les mêmes objectifs : assainir les finances ; garantir les services aux habitants ainsi qu'une politique transparente et démocratique dans notre commune.

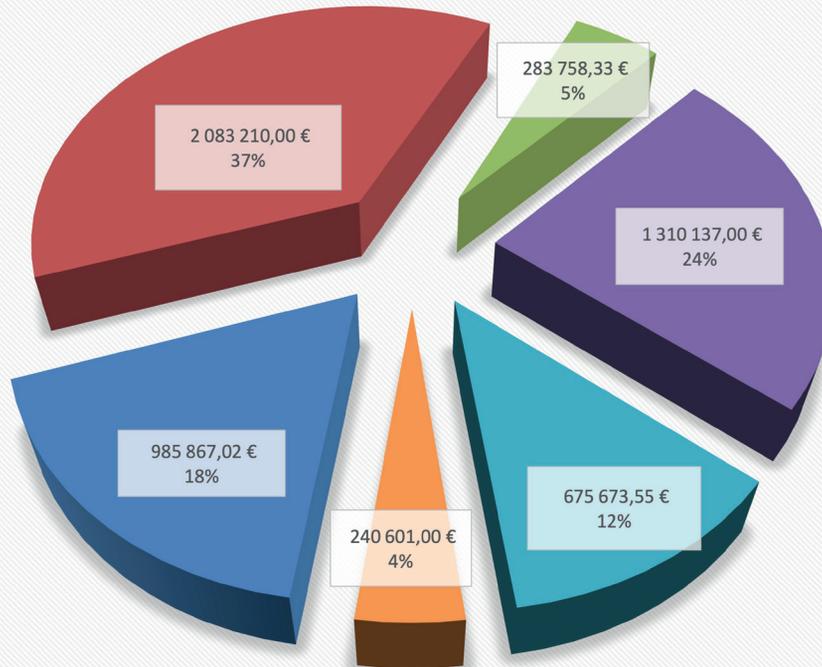
C'est pourquoi, lors du conseil municipal du 9 février 2022, **nous avons demandé une baisse du taux de la taxe foncière afin de permettre aux Andrésiens de faire face à l'inflation actuelle.** Le Maire de la commune avait affirmé que cette proposition serait étudiée lors de la commission des finances, mais non... rien... Finalement, le taux a été maintenu par la majorité au conseil municipal du 23 mars 2022 en sachant que l'État a prévu une augmentation des bases. Le résultat est simple, **nos impôts vont augmenter !**

Mais pourquoi ? Cette décision est-elle la conséquence de l'augmentation des dépenses de la commune décidée par la majorité ? Au même moment, nous apprenons que les services à la population ne sont pas forcément assurés. Dernier exemple en date, la **fermeture du centre de loisirs une partie de l'été** (du 6 au 23 août) dans l'incompréhension générale des parents qui ont été prévenus il n'y a que quelques semaines.

Nous vous souhaitons un bel été. ----- *Claire Loust, Xavier Ravanne, Alexandre Cudorge, Alexandra Ampe*
Retrouvez-nous : Facebook : Citoyens & Andrésiens / Courriel : citoyens.andresiens@gmail.com

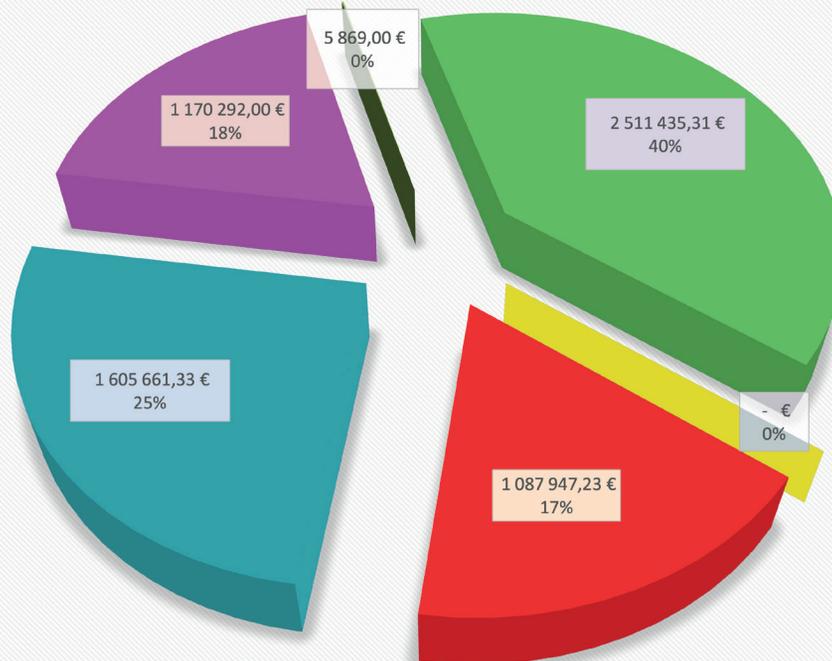
BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

DÉPENSES



- DEPENSES D'EQUIPEMENT
- CHARGE DE LA DETTE
- AUTRES DEPENSES (amortissements, réserves, indemnités)
- CHARGES DU PERSONNEL
- ACHATS ET PRESTATIONS EXTERIEURS
- PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

RECETTES



- PRODUITS D'EXPLOITATION
- COMPENSATIONS INTERCOMMUNALES ET TAXES
- EMPRUNT
- IMPOTS LOCAUX
- DOTATIONS DE L'ETAT ET PARTICIPATIONS COMMUNES
- AUTRES PRODUITS (exceptionnels, amortissements...)

Création de 2 gîtes

L'ouverture de ces 2 logements en location saisonnière va permettre de compléter l'offre d'accueil des personnes de passage sur notre commune. Ces 2 logements situés au-dessus de la salle du Vicomte Belœil, qui elle, peut accueillir 70 personnes, pourront être loués aux utilisateurs de la salle, aux visiteurs qui viennent voir leur famille, aux travailleurs saisonniers ou aux vacanciers. Cependant, ces logements ne peuvent pas être loués plus de 3 mois de suite, selon la législation en vigueur.

Afin de gérer au mieux ces locations, les gîtes sont présents sur le site d'Eure tourisme, permettant à chacun de réserver et payer directement en ligne (la réservation reste possible à l'accueil de la mairie).

Ces 2 logements, situés au premier étage sans ascenseur, comprennent :

- 1 appartement de 35 m² pouvant accueillir 3 personnes, équipé d'1 lit superposé pouvant accueillir 2 personnes en bas (lit de 140x190) et 1 personne en haut (lit de 90x190).
- 1 appartement de 36 m² pouvant accueillir 5 personnes, équipé d'1 lit superposé pouvant accueillir 2 personnes en bas (lit de 140x190) et 1 personne en haut (lit de 90x190) et d'un second lit superposé de 90x190.

Les draps et housses de couettes ne sont pas fournis.

Les gîtes sont équipés : alèses, couettes et oreillers. Vaisselle, micro-onde, plaque de cuisson, réfrigérateur, télévision, un canapé. Charges comprises.

Les animaux ne sont pas acceptés.

La taxe de séjour, comprise dans le tarif de location sera calculée sur la base de 3 % du prix de la location et reversée à la communauté d'agglomération « Evreux Portes de Normandie ». Une prestation de ménage en fin de location d'un montant de 40€ est obligatoire et s'ajoute au tarif de chaque location.

Différentes possibilités de location s'offrent à vous :

- 1 nuitée en semaine (du lundi au vendredi) ou à la semaine du samedi au samedi.
- Au week end (1 nuitée ou 2 : vendredi, samedi ou samedi, dimanche).

Pour réserver, « www.ville-st-andre-eure.fr rubrique « au quotidien - location de salles et gîtes » puis cliquer sur le logement voulu pour accéder directement au lien de réservation de la plateforme Eure Tourisme ou RDV à l'accueil de la mairie. Tél : 02.32.32.87.00



Infos



Collecte des encombrants

- Jeudi 1^{er} décembre
- Vendredi 2 décembre



Horaires de tonte, bricolage/jardinage

- du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 14h30-19h30
- samedi 9h-12h et 15h-19h

(Interdiction les dimanches et jours fériés)



Entretien des haies

En période estivale, les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes prennent toute leur ampleur. Cette abondante végétation peut se révéler dangereuse pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies (obligations prévues à l'Article D161-24 du code rural).

SILENCE, ON PASSE !

Certains d'entre vous l'ont peut-être remarqué, la flotte automobile de la commune se renouvelle petit à petit, en effet, les véhicules anciens diesel peu adaptés à une utilisation urbaine arrivaient en bout de course.

Le choix s'est d'emblée orienté, vers des véhicules électriques pour des raisons évidentes liées à l'utilisation exclusivement urbaine de ce matériel.

Finies les odeurs de pot d'échappement, fini le bruit du moteur.

Après le véhicule Kangoo « repérable » il y a maintenant un petit véhicule benne affecté au service propreté/voirie et un fourgon qui sert au transport de matériel ainsi qu'aux agents des espaces verts pour leurs déplacements.

Votre collectivité investit ainsi pour limiter l'impact de son action sur la vie quotidienne des habitants et sur l'environnement tout en continuant à offrir un service performant en prenant en compte les grands enjeux du siècle à venir.



Déchèteries - horaires d'été

| | | |
|-----------------|--------------|--------------|
| lundi | 9h-12h | 14h-18h |
| mardi | <i>fermé</i> | 14h-18h |
| mercredi | 9h-12h | 14h-18h |
| jeudi | <i>fermé</i> | <i>fermé</i> |
| vendredi | 9h-12h | 14h-18h |
| samedi | 9h-12h | 14h-18h |
| dimanche | <i>fermé</i> | <i>fermé</i> |



Le brûlage est **interdit tout au long de l'année** (interdit par arrêté Préfectoral consultable sur le site de la Préfecture de l'Eure).



Fleurissement de printemps

« La commune de St André de l'Eure travaille la plupart du temps en filière courte pour l'acquisition des végétaux mais aussi la réalisation des Jardinières décorant la commune lors de la période estivale. Avec mes collègues Pascal et Maxence, nous composons ces jardinières en fonction du catalogue « Couleurs de villes Graines Voltz ». Nous commandons notre terreau directement envoyé à l'ATH (Atelier Technologique Horti-Pôle) où les élèves du lycée horticole plantent nos fleurs dans nos jardinières précédemment livrées par nos soins. Ces jardinières sont identifiées par lieu avec une composition différenciée. En effectuant ces travaux pratiques, ces jeunes gagnent en expérience. Il s'agit pour eux de respecter un plan de plantation, de mieux connaître les végétaux et leurs besoins en fonction des clients. Pour nos massifs nous commandons également nos plantes à l'ATH auprès de Guillaume Menival, Chef de production et Denis Chatelain, Directeur de l'ATH. Dans les nombreuses serres, professionnels, formateurs et lycéens élèvent les plantes destinées à la vente aux collectivités locales mais aussi pour les jardinerie et particuliers tout en respectant la réglementation phytosanitaire ».



François, agent en charge du fleurissement.

NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES TECHNIQUES

Afin de proposer une réponse plus rapide aux problèmes du quotidien en matière de propreté des espaces publics, la municipalité a décidé d'avoir, à l'instar de ce qui est fait pour l'accueil de la mairie, une permanence du service propreté/entretien de l'espace minéral le samedi matin. Deux agents sont maintenant présents chaque samedi matin pour améliorer la réactivité et la qualité de ce service apporté aux Andrésiens.

Vos services techniques sont donc présents tous les jours ouvrables de l'année, samedi matin compris, une permanence est assurée les vendredis fériés pour la mise en place et le nettoyage du marché. Un agent d'astreinte est mobilisable par les élus pour des motifs impérieux liés à la sécurité 24/24 et 7/7.

Pour rappel les agents des services techniques de la commune de Saint André de l'Eure interviennent pour entretenir et sécuriser les espaces publics et ont donc pour « terrain de jeux » :

14.5Ha de tonte de pelouses, 4000m de haies, 950m² de massifs fleuris, 7 aires de jeux pour enfants, 1150 arbres, 16km de voiries à désherber, 68 poubelles de voirie à vider, 77 bancs et 9700m² de bâtiments couverts dans lesquels il faut assurer la maintenance.

Et des missions « annexes » :

Sonorisation des défilés, prêt de tables, chaises et barnums pour les associations, aide à la sécurisation de manifestations, montage et démontage de manifestations, déneigement.

GESTION DIFFERENCIEE



Sous ce terme un peu technique se cache un concept simple d'entretien des espaces verts :

On adapte l'entretien à l'usage et à l'endroit, on passe d'une logique d'entretien systématique à une gestion fine, plus technique qui intègre une approche écologique à la gestion « classique » des espaces verts.

- Bref on fait attention à son Environnement.

Sous ces quelques mots se cache une réalité beaucoup plus complexe qui se dévoile à ceux qui veulent bien s'attarder à observer.

Les hommes en orange sur les tondeuses ne voient pas leur mission se simplifier. Ils doivent vous guider, vous faire accepter que la Nature est beaucoup plus qu'un espace vert qu'on discipline à coup de tondeuse, que l'écologie ce n'est pas seulement préserver les ours polaires, que nos pratiques du quotidien ont aussi des conséquences. Après des années d'entretien régulier, les fleurs autrefois présentes en nombre dans les prairies ont beaucoup cédé leur place. Leur retour prendra plusieurs années. Les « anciens » connaissaient les bleuets, les coquelicots, les achillées et bien d'autres partout dans les champs, certaines ont failli disparaître victimes des traitements et des entretiens trop réguliers.

La gestion différenciée assure ainsi un équilibre entre accueil du public, développement de la biodiversité et protection des ressources naturelles. Ses objectifs sont d'enrichir les villes en espèces végétales et animales régionales, de limiter les impacts négatifs sur l'environnement liés à la gestion classique des espaces verts, de créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.

Certaines collectivités font le choix de définir des zones dans le territoire et d'y appliquer des protocoles d'entretien différents, souvent au détriment de zones périphériques.

À Saint André, cette méthode sectorielle nous est apparue difficile à mettre en œuvre tant les zones naturelles pénètrent au cœur de la ville et les entrées de ville se prêtent peu à une gestion extensive.

Aussi le choix des zones se fait par les agents au fur et à mesure du développement de la végétation. Les fleurs sauvages ne choisissent pas l'endroit où elles poussent, à nous de nous adapter ! Il faut ainsi repérer les plantes (souvent sur de petites surfaces de quelques m²) dès le début de leur croissance et tout simplement les laisser pousser jusqu'à la montée en graines pour leur reproduction (sinon la démarche ne sert à rien...) idem pour la faune qui a besoin de temps et qu'une fauche trop précoce « piège » plus qu'elle ne protège.

Les pieds de murs sont beaux quand ils sont fleuris, le cimetière doit-il être un lieu où rien ne survit ? Que pouvons-nous accepter collectivement pour préserver ce qui reste ?

Si certains resteront sur leur vision désertique de la « propreté », une majorité évolue déjà vers l'acceptation d'une « renaturation » de la ville par indifférence ou par conviction. Certains administrés ont fait le choix d'embellir devant chez eux soit en laissant pousser des plantes présentes, soit en semant des graines, saluons cette démarche qui montre un souhait de participer à embellir notre village et qui valorise le fait que les espaces publics peuvent aussi être un peu les vôtres.



SAINT-ANDRE-DE-L'EURE

CIRCUIT DES TROIS FORÊTS

Le circuit des Trois Forêts propose au randonneur une immersion totale dans l'univers oxygénant du milieu forestier, grâce à la traversée de la forêt d'Ivry-la-Bataille dans toute sa longueur et par celle de la forêt des Moulinardes au retour. En chemin, les communes avoisinantes se dévoilent. Télécharger les circuits pedestre, equestre et VTT sur <https://www.eure-tourisme.fr/itineraire/circuit-des-trois-forets/>



CIRCUIT DES TROIS FORÊTS



www.eure-tourisme.fr

Durée 06h00 - Longueur 24 km - Niveau difficile

Descriptif Le circuit des Trois Forêts propose au randonneur une immersion totale dans l'univers oxygénant du milieu forestier, grâce à la traversée de la forêt d'Ivry-la-Bataille dans toute sa longueur et par celle de la forêt des Moulinardes au retour. En chemin, les communes avoisinantes se dévoilent.



©DR



EURE TOURISME - Adobe Stock

Infos pratiques

Départ (Commune de départ)
SAINT-ANDRE-DE-L'EURE

Avertissement (Difficultés particulières)
Réserve de sangliers

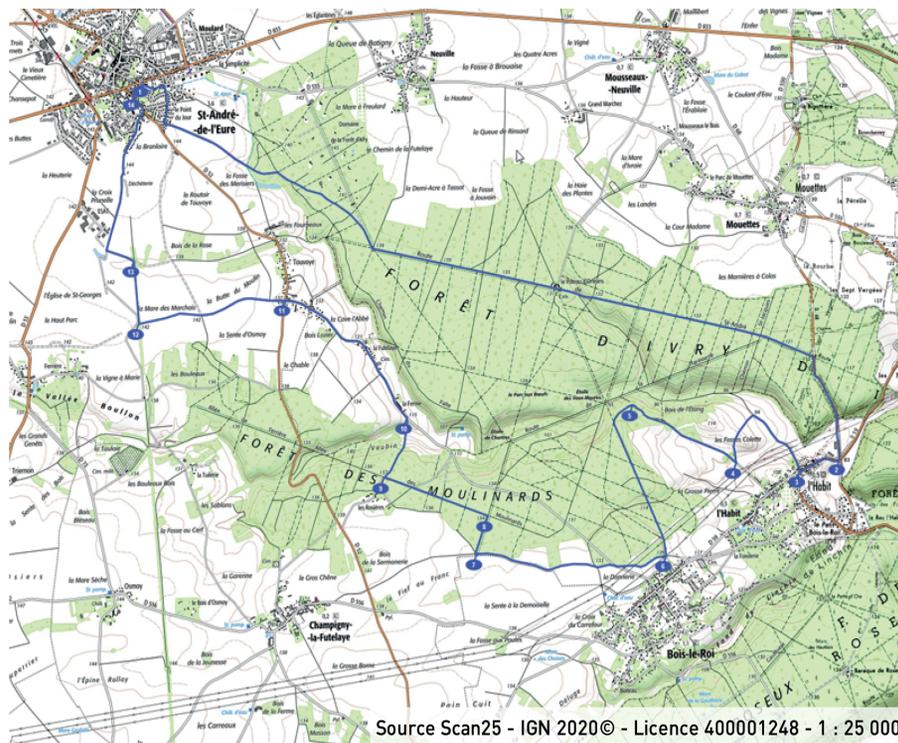
GPS départ
1.27799749 - 48.9056053

Balisage
Jaune

Chemins non goudronnés
80 %

Info +

St-André-de-l'Eure s'est heurtée très tôt à la question du ravitaillement en eau potable : l'absence de lac, de fleuve ou de rivière à proximité et l'insuffisance des précipitations faisant parfois qualifier la ville de «Sahara» normand. Au XIXe siècle, on fora même jusqu'à 270 m sans trouver une seule goutte d'eau. Aussi, en 1861, le conseil municipal fit voter un programme de grande ampleur: creuser d'immenses réservoirs reliés à 3 fontaines monumentales (aujourd'hui hors d'usage, mais toujours visibles) pour assurer la distribution d'eau.



Source Scan25 - IGN 2020© - Licence 400001248 - 1 : 25 000

- 1 De la Place de Gaulle (salle Vicomte Beloeil), prendre la rue de Melleville à droite. Puis prendre la deuxième rue à droite. Au bout de cette rue, tourner à gauche et continuer tout droit jusqu'à l'entrée de la forêt. A chaque intersection, continuer tout droit jusqu'à la RD 68 et tourner à droite.
- 2 Au croisement de la RD 59, tourner à droite vers l'Habit.
- 3 Au bout de 800 m, prendre à droite la rue du Puits et tourner à gauche au bout d'un petit km.
- 4 Prendre le chemin à droite pour monter dans la forêt
- 5 A la fourche, poursuivre sur le chemin à gauche. A l'intersection suivante, prendre à gauche.
- 6 A la sortie de la forêt, la longer sur la droite. Traverser la route et continuer tout droit sur le chemin en face.
- 7 Au bout de 2 km, prendre le deuxième chemin à droite pour entrer dans la forêt.
- 8 Prendre le deuxième chemin à gauche qui devient une route forestière.
- 9 Tourner à droite au premier croisement. Le chemin descend puis remonte vers une route.
- 10 Au bout, prendre la route à gauche et la suivre jusqu'au stop
- 11 Traverser la route et prendre le chemin en face
- 12 Au bout du chemin, prendre le chemin à droite (et non la route).
- 13 A la prochaine intersection, tourner à gauche. Au bout du chemin, prendre à droite.
- 14 Au bout de cette rue (rue d'Osmoy), prendre à gauche la rue de Dreux puis tourner à droite dans la rue du Général Morin. Au bout, tourner à droite pour retrouver le point de départ.



Renseignements
LE COMPTOIR DES LOISIRS
Tel : 02 32 24 04 43

Service Enfance-Jeunesse

ACM MERCREDI

Depuis la rentrée de septembre 2021, le service-enfance jeunesse est labellisé « Plan Mercredi ». Cette labellisation est une charte de qualité qui valorise les projets mis en place. Dans ce cadre, les différents groupes travaillent autour de six pratiques d'activités :

- Pratique sportive
- Pratique numérique
- Pratique des langues et de la lecture
- Pratique citoyenne et de l'environnement
- Pratique artistique et culturelle
- Pratique des jeux ludiques

Les enfants se sont donc impliqués dans la réalisation de projets en lien avec ces différentes pratiques comme l'aménagement et l'entretien d'un jardin collectif par tous les groupes, qui a été le projet général de cette année 2021/2022, mais aussi la création de jeux en bois, l'apprentissage de différents styles de peinture à travers l'étude des œuvres de grands peintres, l'éveil au code de la route ...

Des sorties sont venues ponctuer les différents projets : la visite des jardins de Chloé à Saint André de l'Eure, La ludothèque de l'Iton à Saint Ouen d'Attez, la cité des sciences de Paris, La Tanière à Nogent le Phaye ...



ACM VACANCES

« **Sauvons Noël !** » Pour les vacances de Noël, les enfants ont été embarqués malgré eux dans une entourloupe ! Ils se sont vite aperçus que quelqu'un essayait de saboter la magie de Noël ! Vol de gâteaux, des décorations du sapin, jusqu'au kidnapping du Père Noël ; les enfants ont su déjouer tous les mauvais coups et ont sauvé la fête de Noël en démasquant ce lutin farceur qui nous a mené la vie dure pendant toutes les vacances.

« **Le cirque Zamza** » a ouvert ses portes pour deux semaines sur les vacances de février pour une grande recherche de talents « spécial cirque ! ». Tous les enfants se sont surpassés et ont présenté des numéros incroyables pour les auditions, la demi-finale et la grande finale ont été diffusées en direct sur Facebook. Ils ont eu le plaisir de se rendre au cirque Arlette Gruss à Rouen pour admirer un magnifique spectacle.

« **La p'tite star ac'** » a accueilli en avril de nouveaux académiciens pour des vacances placées sous le signe de la musique ! Danse, chant, théâtre et sport ont rythmé le quotidien des enfants et des professeurs. Ils ont travaillé d'arrache-pied et ont présenté un prime magnifique diffusé en « live » pour les parents sur Facebook. Des sorties ont également été organisées pour la détente, le domaine de la forêt enchantée à Balines, Acting Paint Ball de Tillières, Tolysland à Tosny sur Eure.

Pour cet été, « Les mésaventures de Pauline » seront racontées aux enfants tout au long des vacances à la manière des albums de Martine. Ils découvriront les aventures de Pauline à la Ferme, Pauline à la plage, Pauline au Camping et Pauline fait son show ! Ils devront faire preuve d'imagination pour réécrire l'histoire de Pauline et peut-être changer son destin !



L'ESPACE ADOS :

Sur les mercredis comme sur les vacances, les ados s'impliquent dans différents projets. Ils se sont notamment initiés à la vidéo pour réaliser sur les vacances d'avril l'intégralité du prime et des émissions quotidiennes de « la p'tite star ac' ! » Des sorties sont venues compléter le programme déjà bien rempli, notamment la cité du cinéma de Luc Besson à Paris, l'école Louis lumière à Paris, mais aussi Escape Game, laser Game ...

Pour toute demande d'informations, contacter le service enfance jeunesse au 02.21.76.11.35 ou par mail à enfancejeunesse@ville-st-andre-eure.fr.



Collège

Remise d'ordinateurs

La remise des ordinateurs pour les équipements des VPI aux écoles primaires et maternelle a donné envie à la fondation IPPON Technologies, représentée par Emilie Andéol championne olympique de judo, de poursuivre notre partenariat pour un projet d'équipement numérique du secondaire. Un partenariat financier s'est fait avec le Crédit Agricole de Saint André de l'Eure qui a souhaité s'engager afin d'élargir ce projet aux deux collèges du secteur. Le Crédit Agricole et la fondation IPPON Technologies ont équipé les collèges des 7 Epis et Claude Monet (Ezy sur Eure) d'un chariot de 15 ordinateurs, en présence des Maires et des Conseillers départementaux.

A l'issue de la remise l'équipe du Crédit Agricole et les ingénieurs de la société Ippon Technologies ont présenté aux élèves de 3ème les différents métiers de leurs secteurs respectifs ainsi que les cursus de formation pour y parvenir. Ainsi, chacun des collèges dispose d'une quantité suffisante d'ordinateurs pédagogiques.



LA JOURNÉE DES MÉTIERS

Samedi 2 avril.

Après une période de pandémie, les élèves n'ont pas pu accéder aux forums d'orientation. La commune a souhaité organiser, en partenariat avec le collège des 7 épis une journée des métiers pour leur faire découvrir les métiers, les savoirs faire de notre ville ainsi que les formations.

Cette première édition, à l'espace de la mère Michel a eu un succès encourageant. Cela va nous permettre d'ajuster l'édition de l'année prochaine et de proposer aux jeunes une rencontre des professionnels de proximité pouvant les accueillir lors de leurs stages de 3^{ème}, mais aussi de les aider dans leur orientation.

Toutefois nous saluons les efforts des commerçants, artisans, et services de proximités qui ont participé à cette journée ainsi que les centres de formations et la mission locale.

Si vous aussi vous souhaitez présenter votre métier n'hésitez pas à vous faire connaître, pour l'édition 2023.



CAFÉ DES PARENTS

Samedi 14 mai.



Afin que les familles puissent avoir un espace de parole autour de la parentalité, mais aussi de toutes questions autour de l'éducation, nous avons organisé le premier café des parents à Saint-André dans les locaux de l'enfance-jeunesse.

Deux associations sont venues animer ce temps d'échanges : l'association des APEDYS 27-76 pour tous les troubles dys, et l'association vole papillon qui est spécialisée en écoute parentale. Cette première édition a permis aux familles de prendre des renseignements et de participer à un temps de convivialité. Ce temps sera proposé à nouveau avec peut-être une thématique différente.

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE 2022

SAINT-ANDRÉ en LIVRES édition #1

Grands évènements à noter !

**SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE
À L'ESPACE DE LA MÈRE MICHEL**

Par la volonté de la municipalité de faire vivre la Culture dans la commune, se tiendra le Samedi 1er Octobre 2022 à l'Espace de la mère Michel la première édition de « Saint-André en Livres » ; un évènement organisé en partenariat avec l'association des Marches Normandes et la Maison de la Presse locale. Il s'agit d'une grande nouveauté proposée aux amoureux du livre de la commune et du canton dans laquelle se côtoieront 25 auteurs (et éditeurs indépendants) de la région mais aussi de toute la Normandie et au-delà. La plupart des genres littéraires seront représentés pour le plaisir des lecteurs qui y trouveront leur compte quel que soit leur genre littéraire préféré et repartiront avec les dédicaces des écrivains présents. Telle est la volonté des organisateurs et particulièrement celle de Stéphane Maillot, auteur et coordinateur littéraire de cette première édition.

En préambule à cette manifestation, le Vendredi 30 Septembre à 18h30 aura lieu à la médiathèque une conférence d'Alain Denizet, historien, sur la rocambolesque affaire du Curé de Chatenay à propos de laquelle son livre paru en 2021 (chez Ella Éditions) fait désormais référence.

Eure Poétique et Musicale

**DIMANCHE 23 OCTOBRE À 17H
À L'EGLISE DE ST ANDRÉ**

SOLEILS LEVANTS MUSIQUES DU SIÈCLE

LES TEMPS DÉROBÉS - Ensemble vocal :

Félix BENATI chef de chœur

Vincent GAILLY accordéon, Robin LE BERVET piano

Programme, infos, réservation sur

www.festivaleure.com

02.32.32.17.17



TARIFS

- TARIF PLEIN 20 €
- RÉDUIT 8 € étudiant, demandeur d'emploi, 16/25 ans
- GRATUIT moins de 16 ans
- NOUVEAU : TARIF ADHÉRENT 12 € Sur présentation de la carte

NOUVEAU : BAISSÉ DES TARIFS ABONNEMENTS

- PASS MODERATO 3 CONCERTS 48 € (16 € le concert)
- PASS ALLEGRO 6 CONCERTS 84 € (14 € le concert)
- PASS APPASSIONATO 9 CONCERTS 108 € (12 € le concert)
- PASS LIBERTÉ 11 CONCERTS 110 € (10 € le concert)

RÉSERVATIONS

En ligne www.festivaleure.com

paiement sécurisé



MINI-ENTREPRISE ECOSMETIC'S

Les mini-entrepreneurs du collège des 7 épis vous présentent leurs produits cosmétiques

Pensez naturel, soyez Ecosmetic's

Le collège les 7 Épis basé à Saint André de l'Eure vous présente ses dix-huit mini-entrepreneurs. Cette mini-entreprise a débuté le 1^{er} septembre 2021 ; elle a lieu tous les jeudis après-midi. Les élèves ont tout d'abord participé en juin dernier à un entretien d'embauche. Ensuite, l'équipe sélectionnée s'est retrouvée et les élèves se sont concertés afin de déterminer leur projet : commercialiser des produits cosmétiques écologiques. Pour la fabrication de ces produits, les mini-entrepreneurs utilisent de la matière végétale comme de l'huile de coco ou d'amande douce (car cela est plus écologique). Les produits cosmétiques sont également sans produits chimiques (sans conservateurs ni parabène), nocifs pour la santé et l'environnement. Ces produits ont différentes senteurs grâce à des huiles essentielles. Notre mini-entreprise a pour sponsors le Crédit Agricole et l'AS Trail Course ainsi que le collège dans lequel est basée celle-ci. Pour faciliter le transport des produits, les mini-entrepreneurs ont choisi des sacs en papier kraft, toujours dans un esprit écologique, recyclable et respectueux de la planète.



Interview de Raphaël Foulon, Président Directeur Général Adjoint

-Comment vous est venue l'idée des produits cosmétiques ?

«Chaque membre de la mini-entreprise a réfléchi à une idée de projet pour celle-ci. Nous avons ensuite débattu sur chacune des idées des membres de notre entreprise. Après discussion, nous avons validé notre idée. Nous avons ensuite procédé à une étude de marché pour voir si notre projet était réalisable et surtout susceptible de trouver une clientèle intéressée !»

-Quels matériaux avez-vous choisis et utilisés ?

«Les matières premières utilisées pour nos produits sont majoritairement constitués de matière végétale comme de l'huile de coco ou d'amande douce. Nos produits sont également sans produits chimiques, sans conservateurs ni parabène (qui est un perturbateur endocrinien) afin de respecter la santé de nos clients et notre environnement. Pour ce qui est des emballages, l'étude de marché nous a permis de remarquer que nos clients auraient aimé du verre ou du bambou. Mais pour des raisons financières, nous n'avons pas pu faire face à leurs demandes. De ce fait, nous avons utilisé du plastique recyclé et recyclable, dépourvu de matières toxiques.»

- Pourquoi avez-vous choisi le blanc et le vert comme couleurs de votre entreprise ?

«Nous avons choisi ces couleurs car le vert représente la nature et le blanc, la sagesse. Ces couleurs permettent ainsi de véhiculer les valeurs que nous voulons transmettre : respect des autres et de l'environnement.»

-Quels sont les prix de vos produits ?

« D'après notre étude de marché, les produits devaient être entre 5 et 8€ mais nous avons réussi à faire un prix inférieur. Les prix de nos produits sont pour les baumes à lèvres 3€, les shampoings solides 5€, les gommages 5€, les savons solides 4€, les bombes de bain 4€ et les déodorants 5€»

- Où comptez-vous vendre ?

« Nos lieux de ventes sont l'assemblée générale le 24 février 2022, la salle des professeurs le 3 mars 2022, la foire de Rouen le 30 mars 2022 et en dernier lieu Autheuil Authouillet le 14/03. Mais nous avons aussi pour projet de vendre au Crédit agricole de Saint-André, à l'école de Garencières, et évidemment au sein du collège.»

- Que comptez-vous faire de l'argent récolté ?

« L'argent que nous gagnerons durant cette année sera reversé à une association nommée C3E. Cette association replante des arbres et ramasse les déchets partout en France. Elle sensibilise les jeunes personnes pour nettoyer les rues de France. Elle se situe en Normandie. Cela nous a semblé important et cohérent de choisir une association dont le but est de protéger elle-aussi l'environnement. Ensuite nous allons aussi reverser de l'argent pour la prochaine mini-entreprise. Puis nous allons repartir l'argent restant entre nous avec des bons cadeaux pour nous récompenser de notre travail !»



Les armes de la ville

Un peu d'histoire



Vous pouvez voir sur le fronton de la mairie une nouvelle bannière, celle-ci de couleur verte (couleur de la commune) comporte en son centre des armes ou armoiries surmontées d'une couronne de baron (Saint André était une Baronnie) et cernées par deux branches de feuilles d'oliviers.

Ces armoiries appartiennent à Monseigneur Joseph DUREY de SAUROY (1710/1770) à droite et de son épouse Marie-Rosalie de GOESBRIAND à gauche.

Ces Armoiries se trouvent à plusieurs endroits dans la ville :

- Sur le fronton de la mairie
- Sur la fontaine rue du chanoine Boulogne
- A l'intérieur de l'Eglise :
 - En peinture sur les murs de chaque côté du porche
 - Dans la coupole du cœur de l'église



Dans l'église et sur la fontaine au-dessus des armoiries vous pouvez voir une oriflamme sur laquelle est inscrite la devise suivante « mort sans peur et sans reproche ».

Le Baron DUREY de SAUROY est un descendant par sa mère Marie Claire d'Estaing marquise du Terrail (1681/1770) de Pierre du Terrail, plus connu sous le nom de chevalier Bayard (1476/1527).

JUILLET 2022

Mercredi 13

Feu d'artifice de la Municipalité / Barbecue et bal des Pompiers - Parking du collège

Jeudi 14 juillet

Manoeuvres des pompiers aux bassins et exposition bicentenaire des pompiers à l'espace de la Mère Michel

Bicentenaire des Sapeurs-pompiers de Saint-André-de-l'Èure

14 juillet 2022



Début des cérémonies
9H30

EXPOSITION
à l'espace la Mère Michel

Inauguration de la plaque commémorative
Démonstration « sauvetage dans les bassins »
Défilé centre bourg

Histoire des sapeurs-pompiers de Saint-André
Matériels anciens de pompiers
Miniatures de véhicules et matériels



Dimanche 17

Loto salle du Clos Mulot par le Comité des fêtes

Samedi 23

Sortie à Ouistreham - départ 8h devant la mairie



Sorties mer :

Inscription autorisée pour une seule des deux dates.
(juillet ou août)

AOÛT 2022

Samedi 6

Sortie à Ouistreham - départ 8h devant la mairie



SAMEDIS 23 JUILLET et 6 AOÛT

INSCRIPTIONS EN MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ DE L'ÈURE
PRÉSENCE OBLIGATOIRE DES PARENTS OU RESPONSABLES POUR LES MINEURS
INSCRIPTION AUTORISÉE POUR UNE SEULE DES DEUX DATES
« Inscription à partir du mercredi 29 juin pour la sortie de juillet
et à partir du mardi 12 juillet pour celle d'août »

DÉPART 8H - RETOUR 20H
PRÉVOIR PIQUE-NIQUE ET JEUX DE PLAGE



SORTIES RÉSERVÉES AUX ANDRÉSINIENS - PLACES LIMITÉES
ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ AVEC LA PARTICIPATION DU COMITÉ DES FÊTES



www.ville-st-andre-eure.fr

Du 19 au 21

Exposition «Liberation de St André» à l'Espacpe de la Mère Michel

Samedi 27

Théâtre de rue «du rire pour la rentrée» dans le jardin de la médiathèque par Rhizome

SEPTEMBRE 2022

Samedi 3

- Forum des associations dans la cour de l'école de l'hotel de ville de 14h à 18h
- Lâcher de truites Bassins Sté de Pêche

Samedi 10

Repas conférence au Clos Mulot organisé par le Lion's Club

Samedi 17

Lâcher de truites aux Bassins organisé par la Sté de Pêche

Dimanche 25

Loto au Clos Mulot organisé par le Club de la Gaieté

Lundi 26

Réunion ABAA à l'Esapce de la Mère Michel à 18h

Jeudi 29

Assemblée générale de l'APE à l'Esapce de la Mère Michel à 20h30

Vendredi 30

Préambule à la manifestation : Saint André en livres ! - Conférence à d'Alain Denizet, historien - à la Médiathèque à 19h, organisé par l'association les marches normandes

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 2022

SAINT-ANDRÉ
en LIVRES
édition #1

ATTENTION !

Les dates, lieux ou heures sont donnés à titre indicatif selon les informations connues à ce jour.

Des changements de dernière minute peuvent avoir lieu et nous vous prions de nous en excuser.

OCTOBRE 2022

Samedi 1

- Lâcher de truites aux Bassins par la Sté de Pêche
- Saint André en livres - rencontres littéraires à l'Espace de la Mère Michel de 10h à 12h30 et de 14h à 18h par «Les marches normandes».

Du 14 au 16

Exposition photo à l'Espace de la Mère Michel par Pause photo

Dimanche 16

Thé dansant au Clos Mulot par le Club de la Gaieté

Samedi 22

Lâcher de truites aux Bassins par la Sté de Pêche

Dimanche 23

Concert Eure poétique à l'église à 17h

SOLEILS LEVANTS - MUSIQUES DU SIÈCLE



Mercredi 26

Des plumes sur les ailes à 9h30 à Aérodrôme : La migration des oiseaux commence ! Venez vous familiariser avec une paire de jumelles et par le biais de petits jeux, découvrir les oiseaux, comprendre la migration et l'importance de cet Espace Naturel Sensible dans ce phénomène.

Animation proposée par Naturellement Reuilly

Renseignements et réservation: 06 25 86 40 16



NOVEMBRE 2022

Samedi 5

Mois du film documentaire à la médiathèque

Dimanche 6

Loto salle du Clos Mulot organisé par le Comité des Fêtes

Du 12 au 13

Salon Automnal salle du Clos Mulot organisé par les Jardins Andrésien

Dimanche 20

Foire aux jouets et à la puériculture au Gymnase de 9h à 17h organisée par l'APE

du 25 au 27

Rallye Plaines et Vallées organisé par l'ASACA

Lundi 28

Réunion ABAA à l'Espace de la Mère Michel à 18h

Mercredi 30

- Pot de la Saint André à 17h30 en centre-ville organisé par la Municipalité



DÉCEMBRE 2022

Du 2 au 4

Marché de Noël à l'Espace de la Mère Michel

Samedi 17

- Spectacle de Noël salle du Clos Mulot présenté par l'association Rhizome

- Spectacle pyrotechnique devant la mairie à 18h présenté par la Municipalité



Dimanche 18

Spectacle de Noël salle du Clos Mulot présenté par l'association Rhizome

Samedi 31

Réveillon de la Saint Sylvestre salle du Clos Mulot organisé par le Comité des Fêtes



SORTIES PLAGE

À OUISTREHAM

OUISTREHAM

SAMEDIS **23** JUILLET et **6** AOÛT

INSCRIPTIONS EN MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ DE L'EURE
PRÉSENCE OBLIGATOIRE DES PARENTS OU RESPONSABLES POUR LES MINEURS

INSCRIPTION AUTORISÉE POUR UNE SEULE DES DEUX DATES

« Inscription à partir du mercredi 29 juin pour la sortie de juillet
et à partir du mardi 12 juillet pour celle d'août »

DÉPART 8H - RETOUR 20H
PRÉVOIR PIQUE-NIQUE ET JEUX DE PLAGE



SORTIES RÉSERVÉES AUX ANDRÉSIENS - PLACES LIMITÉES

ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ AVEC LA PARTICIPATION DU COMITÉ DES FÊTES



www.ville-st-andre-eure.fr